

**Zeitschrift:** Energie extra  
**Herausgeber:** Office fédéral de l'énergie; Energie 2000  
**Band:** - (1998)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Que fait l'OFEN pour les énergies renouvelables?  
**Autor:** Gfeller, Jürg  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-641470>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Que fait l'OFEN pour les énergies renouvelables?

La Confédération encourage le développement de techniques énergétiques, particulièrement dans les domaines des économies d'énergie et des énergies renouvelables: voilà ce que précise l'article 24 octies de notre constitution fédérale. Monsieur Bruno Frick, Conseiller aux Etats, exprime ci-contre le pourquoi d'un tel engagement. L'OFEN soutient la recherche, les installations pilotes et la formation, ainsi que l'information et la promotion des énergies renouvelables, en suivant deux axes principaux.

D'abord, l'OFEN accorde un soutien direct, qui consiste en une subvention de l'énergie solaire – c'est-à-dire des capteurs thermiques pour produire l'eau chaude et des installations photovoltaïques pour produire de l'électricité – ainsi que du chauffage au bois déchiqueté. Pour cela, il dispose en 1998 d'un montant de 9,5 millions de francs.

Avec ses programmes dans les domaines Solaire actif, Bois et Chaleur ambiante – présentés en page 4 à 6 –, l'OFEN soutient ensuite indirectement les activités du secteur Energies renouvelables d'Energie 2000, de ses réseaux d'acteurs et de ses actions d'accélération: par exemple les journées portes ouvertes sur les pompes à chaleur, l'électricité solaire distribuée par certains services d'électricité, ou les informations et conseils sur le chauffage au bois. Les trois programmes comprennent en outre des mesures de garantie de qualité, dont les réseaux bénéficient aussi. Dans les autres domaines (voir pages 4 à 8), les programmes de l'OFEN sont indépendants du secteur Energies renouvelables, mais eux aussi poursuivent les objectifs d'Energie 2000. Le soutien indirect représente un budget annuel de quelque 7,5 millions de francs.

Les deux formes de soutien, directe et indirecte, sont complémentaires, car les subventions n'ont qu'un effet restreint à moins d'être renforcées par des mesures d'accompagnement.

Jürg Gfeller, vice-directeur de l'OFEN et chef de la division Techniques énergétiques

## Communications de l'OFEN

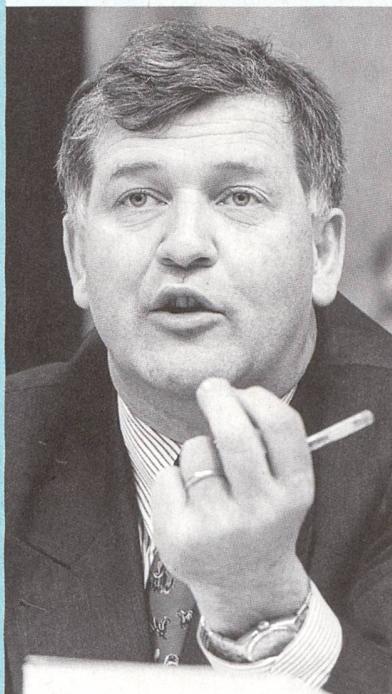
pages 2-3

## Energies renouvelables

pages 4-6

## Manifestations et outils

pages 7-8



### Bruno Frick

Conseiller aux Etats, Einsiedeln  
PDC (SZ)

# Les énergies renouvelables, une nécessité pour la Suisse

L'utilisation des énergies renouvelables (eau, biomasse, soleil, etc.) n'est pas une mode, mais une nécessité. Nous devons à l'environnement et à nos enfants de limiter les rejets polluants et le gaspillage sans frein des réserves mondiales de pétrole. Le mazout est bien trop précieux pour être simplement brûlé dans des chaudières. Il est temps de voir plus loin: en l'état actuel des connaissances, les réserves de pétrole représentent quelque 150 milliards de tonnes. Nous en consommons 3 à 4 milliards par année. Cette ressource sera donc vraisemblablement épuisée dans 50 à 70 années. Nos petits-enfants n'auront plus ni pétrole ni essence! Les besoins croissants du tiers-monde rapprochent encore cette échéance et aggravent la pollution. Un cataclysme énergétique, économique et climatique est inévitable si les agents renouvelables ne prennent pas la relève d'ici 20 ans pour une part appréciable de l'approvisionnement, à côté des énergies classiques. Car les nouvelles énergies n'évinceront pas simplement les anciennes, elles les complèteront. Dans l'immédiat, il se peut que leur capacité soit surestimée, mais à long terme, elle est très largement sous-estimée.

La promotion des énergies renouvelables est la principale contribution au développement durable. Quiconque sait cela doit agir sans tarder. La réforme fiscale écologique – qui ne porte pas atteinte à la compétitivité de l'industrie suisse – va dans la bonne direction. Du moment que nous connaissons la situation et ses impératifs, il n'est pas permis de nous cacher derrière ceux qui ne savent pas et ne veulent pas savoir, en attendant que le dernier des pays sous-développés ait pris les mesures qui s'imposent.

Pour la Suisse, les énergies renouvelables sont aussi un nécessité économique et une chance. En effet, le marché de l'énergie, ce sont 21 milliards de francs qui changent de mains chaque année. Une grande partie de cette somme va à l'étranger. C'est une inutile exportation de capitaux qui feraient le plus grand bien à l'industrie suisse, si les énergies renouvelables y pourvoient. Il faut insister là-dessus. Les associations économiques reconnaissent peu à peu qu'il y a là une chance à saisir. Les groupements des arts et métiers surtout s'engagent avec force en faveur des agents renouvelables. Ce n'est pas qu'ils y flairent des possibilités de subventions, mais bien qu'ils en reconnaissent les perspectives économiques. A nous de faire en sorte que cette conviction gagne aussi les milieux politiques et le grand public.

*«Développement durable: il n'est pas permis de nous cacher derrière ceux qui ne savent pas et ne veulent pas savoir, en attendant que le dernier des pays ait pris les mesures qui s'imposent.»*

B. F.